

## ÉLECTION DES REPRESENTANTS DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES AU COMITE CONSULTATIF DEPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DU LOIR ET CHER

-----

### PROCES VERBAL DE RECENSEMENT DES VOTES

La commission de recensement des votes émis dans le cadre des élections des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du service départemental d'incendie et de secours de Loir-et-Cher, s'est réunie le mercredi 21 octobre 2020, sous la présidence de Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher,

Assistaient à cette séance :

➤ en qualité de membre de la commission :

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| • Yves ROUSSET                   | M. le Préfet, Président de la commission      |
| • Monsieur Pascal BIOULAC        | Président du Conseil d'Administration du SDIS |
| • Madame Claire FOUCHER-MAUPETIT | Maire de Selommes                             |
| • Monsieur Alain BOURGEOIS       | Maire de Morée                                |
| • Colonel Christophe MAGNY       | Directeur du SDIS 41                          |

➤ en qualité de représentant de liste en présence :

Pas de représentant de liste

A l'issue des opérations de dépouillement et de recensement des votes, la commission a proclamé les résultats ci-après :

- Inscrits : 1 416
- Votants : 857
- Bulletins blancs ou nuls : 88 (32 blancs et 56 nuls)
- Suffrages exprimés : 769

La liste « Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Loir-et-Cher » seule liste en présence, obtient l'ensemble des sièges.

**Titulaires :**

- 1<sup>er</sup> titulaire : Cne Sébastien LE LAN
- 2<sup>ème</sup> titulaire : Ltn Stéphane RAMAUGE
- 3<sup>ème</sup> titulaire : Adc Ruddy ROUSSAY
- 4<sup>ème</sup> titulaire : Sch Daniel DIJOUX
- 5<sup>ème</sup> titulaire : Cal Solène HANSER-NEGRE
- 6<sup>ème</sup> titulaire : Sap Dorothée BOUT-RICHARD
- 7<sup>ème</sup> titulaire : Inf Frédérique PINTAT-LAMY

**Suppléants :**

- 1<sup>er</sup> suppléant : Cne Luc WALUSZKA
- 2<sup>ème</sup> suppléant : Ltn Grégory JANVIER
- 3<sup>ème</sup> suppléant : Adc Sébastien BEGON
- 4<sup>ème</sup> titulaire : Sch Béatrice CIVALLERI
- 5<sup>ème</sup> titulaire : Cal Pascal POUSSET
- 6<sup>ème</sup> titulaire : Sap Pauline POIROT
- 7<sup>ème</sup> titulaire : Inf Céline COUDRAY

Le présent procès-verbal a été dressé et clos le 21 octobre 2020 à 17h 45 en double exemplaires.

Le Président,

Les membres de la commission,



➤ Les représentants de la liste de candidats,

Les résultats seront proclamés, affichés et publiés à la diligence du Président de la commission. Ils pourront être contestés devant le tribunal administratif d'Orléans par tout candidat, tout électeur ou par le représentant de l'Etat dans le département, dans les 10 jours qui suivent leur proclamation.